

PROTECTION DES FONDATIONS PULVÉRISABLE

NOIR DE SOUBASSEMENT PULVÉRISABLE



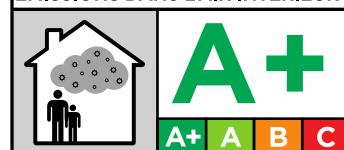
AVANTAGES PRODUIT

- Pulvérisable
- Imperméable à l'eau
- Résiste aux cycles gel dégel
- Résiste à l'eau, à l'alcool et à la plupart des acides et des bases dilués

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Fabriqué en France
- Sans Solvant, Sans Odeur, Non Toxique

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR*



* émission de substances volatiles dans l'air intérieur présentant un risque de toxicité par inhalation sur une échelle de classe de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)



web

DÉFINITION ET PRÉSENTATION DU PRODUIT

PROTECTION DES FONDATIONS PULVÉRISABLE est destinée à la protection et à l'imperméabilisation des ouvrages enterrés selon le DTU 20.1 des ouvrages enterrés : travaux de soubassement.

PROTECTION DES FONDATIONS PULVÉRISABLE est composée de résine concentrée liquide de couleur noire spécialement adaptée pour une utilisation en pulvérisation permettant une très bonne imperméabilisation du support.

PROTECTION DES FONDATIONS PULVÉRISABLE s'applique sur support légèrement humide et forme un film très souple et élastique.

DOMAINES D'APPLICATION

PROTECTION DES FONDATIONS PULVÉRISABLE peut être utilisée pour :

- le traitement des soubassements, des vides sanitaires, etc...
- l'imperméabilisation des fondations enterrées en béton ou en maçonnerie enduite
- la protection des ouvrages enterrés contre les eaux de ruissellement et les eaux agressives

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

<i>Composition :</i>	Résine concentrée
<i>Aspect :</i>	Liquide
<i>Couleur :</i>	Noir
<i>Densité :</i>	1,01 +/-0,05
<i>pH :</i>	7,5 +/-0,5
<i>Point éclair :</i>	Non concerné (produit en phase aqueuse)
<i>Temps de séchage :</i>	Entre 24 et 48 heures
<i>Températures limites d'application :</i>	+ 5°C à + 35°C
<i>Limite de température de service :</i>	- 25°C à + 80°C
<i>Solubilité et nettoyage des outils :</i>	Frais : eau, sec : décapant.

PROCÈS VERBAUX – RÉFÉRENCES

CEBTP N°BEB6.I.3019-1/1: protection et imperméabilisation de soubassements : détermination de la perméabilité à l'eau liquide selon NF EN 1062-3 et détermination de la perméabilité à la vapeur d'eau selon NF EN ISO 7783.

CONSEILS GÉNÉRAUX D'EMPLOI

1 - Préparation des supports

Les surfaces à traiter doivent être propres, dégraissées, dépoussiérées et adhérentes. Les supports bétons auront au minimum 10 jours de séchage. Les maçonneries seront convenablement rejointées. Les nids de graviers seront grattés.

2 - Mise en œuvre

Dilution : 1 litre pour 1 litre d'eau.

Humidifier légèrement le support avant application et pulvériser PROTECTION DES FONDATIONS PULVÉRISABLE en une couche.



web

N.B. : suivant le pouvoir absorbant et l'aspect du support, une 2^{ème} couche à 4 heures d'intervalle minimum sera nécessaire pour une qualité optimale.

3 – Application

PROTECTION DES FONDATIONS PULVÉRISABLE s'applique au pulvérisateur, à la brosse ou au rouleau. Bien homogénéiser et agiter le produit avant application.

L'application de PROTECTION DES FONDATIONS PULVÉRISABLE n'exclut pas en soubassement :

- un drainage des fondations dans le cas d'arrivée d'eau courante
- un cuvelage dans le cas où la fondation est en permanence dans la nappe phréatique.

Temps de séchage : 2 heures hors poussière, sec en 24 à 48 heures suivant les conditions climatiques.

4 - Consommation

4 à 5 m² par litre suivant le type de support soit 0,20 litre à 0,25 litre au m².

5 – Finition

Pour une « *recouvrabilité* », il est conseillé d'effectuer un test préalable. Bonne adhérence des mortiers.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES ET SÉCURITÉ

Ne jamais appliquer par fortes températures, sur un support surchauffé, sur support gelé ou par temps de pluie. Le support devra toujours respecter une pente minimum de 1% sans rétention d'eau. N'appliquer PROTECTION DES FONDATIONS PULVÉRISABLE que par température supérieure à + 5°C. Bien homogénéiser et agiter le produit avant application. Pour diluer PROTECTION DES FONDATIONS PULVÉRISABLE, n'employer que de l'eau propre et froide. Humidifier les bétons et les mortiers avant l'application. Ne jamais appliquer en couche épaisse. Toujours appliquer en couche fine. Éviter les surépaisseurs. Bien laisser sécher entre chaque couche. Dans un local confiné, ventiler pour favoriser le séchage. Exempt de tout produit toxique et de solvant. Ininflammable avant et après application. Ne risque pas de propager la flamme.

TRANSPORT ET STOCKAGE

Transport : non soumis à la réglementation des transports.

Stockage et conservation : un an en emballage d'origine fermé et à l'abri de la chaleur et du gel.

CONDITIONNEMENTS

Bidon : 1 litre, 2 litres et 5 litres.

Jerrican : 10 litres et 20 litres.

Fût : 220 litres.

Les renseignements fournis par la présente notice sont donnés à titre indicatif. Ils sont basés sur notre connaissance et notre expérience à ce jour. Ils n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales. Ils ne peuvent en aucun cas, impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. L'applicateur doit s'assurer d'être en possession de la dernière édition de cette fiche technique. Annule et remplace les éditions précédentes. Édition du 1^{er} trimestre 2011.



web